

COMMUNIQUÉ

Montréal, le 5 avril 2022

NO 13

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

Objet : Suivi du communiqué No. 8 du 14 février 2019 Agressions subies par un membre

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous le savez, je m'occupe du dossier des agressions subies par les agents (es). Je suis présentement à terminer la lecture de dossiers d'agressions qui ont été transmis au syndicat. Suite à la lecture des documents, ceux-ci sont numérisés et inscrits dans un fichier « Access », ce qui nous permettra de cibler par points précis les événements.

Je vous relance sur ce sujet pour me faire parvenir par courriel, les événements d'agressions dont vous avez été témoins, ou victime depuis le début de votre carrière, et qui n'ont pas été acheminé au syndicat. Si d'autres événements surviennent dans le futur, n'oubliez pas de nous en faire part. Cela peut aller de la menace verbale, entrave voie de fait, voie de fait armée, etc.

J'ai fait la lecture d'événements qui sont survenus de 1961 à 1990. Je n'ai pas reçu de votre part beaucoup de retour. Je n'ai pas énormément de rapport de 1991 à aujourd'hui. Il est bien important que vous compreniez, que nous ne sommes pas là pour juger l'événement, mais bien pour avoir un portrait le plus précis possible de la situation. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter.

Ceci peut nous servir lors de négociations et/ou expliquer la dangerosité de notre travail lors de nos diverses démarches pour faire reconnaître notre métier.

En terminant, je vous remercie de votre précieuse collaboration et je vous souhaite une très belle journée!

Denis Rousseau
1^{er} Vice-président